



Assemblée générale mixte du 23 mai 2023

Résultats des votes

- Nombre de titres du capital social : **47 908 148**
- Nombre total de titres ayant droit de vote : **47 869 256**
- Nombre total de voix ayant droit de vote : **67 206 156**
- Nombre de titres présents ou représentés : **37 485 997**, soit 78,31% du capital
- Nombre de voix présentes ou représentées : **56 522 897**, soit 84,10% des droits de vote

Résolutions	Voix exprimées					
	Pour		Contre		Abstention	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%

Assemblée générale ordinaire

Résolution n°1 - Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2022	55 686 264	98,526%	832 912	1,474%	3 721	0,007%	Adoptée
Résolution n°2 - Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2022	56 516 361	99,995%	2 830	0,005%	3 706	0,007%	Adoptée
Résolution n°3 - Affectation du résultat de l'exercice	56 516 590	99,995%	2 795	0,005%	3 512	0,006%	Adoptée
Résolution n°4 - Approbation du rapport sur les conventions réglementées	56 514 172	99,991%	5 125	0,009%	3 600	0,006%	Adoptée
Résolution n°5 - Approbation des informations mentionnées à l'article L. 22-10-9 I du Code de commerce figurant dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise (<i>say on pay ex post global</i>)	54 003 273	95,548%	2 516 016	4,452%	3 608	0,006%	Adoptée
Résolution n°6 - Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2022 ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Matthieu Guesné, Président-Directeur général	52 276 648	92,495%	4 241 494	7,505%	4 755	0,008%	Adoptée



POUR LA MOBILITÉ ET L'INDUSTRIE



Résolution n°7 – Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2022 ou attribués au titre du même exercice à Madame Nolwenn Belléguic, Directrice générale déléguée	52 150 131	92,541%	4 203 269	7,459%	169 497	0,300%	Adoptée
Résolution n°8 – Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2022 ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Antoine Hamon, Directeur général délégué	52 150 166	92,541%	4 203 269	7,459%	169 462	0,300%	Adoptée
Résolution n°9 – Approbation de la politique de rémunération applicable à l'ensemble des mandataires sociaux de la Société pour l'exercice 2023	53 511 188	94,679%	3 007 242	5,321%	4 467	0,008%	Adoptée
Résolution n°10 – Approbation de la politique de rémunération applicable à Monsieur Matthieu Guesné, Président-Directeur général, pour l'exercice 2023	55 882 962	98,876%	635 338	1,124%	4 597	0,008%	Adoptée
Résolution n°11 – Approbation de la politique de rémunération applicable à Madame Nolwenn Belléguic, Directrice générale déléguée, pour l'exercice 2023	52 779 679	93,385%	3 738 589	6,615%	4 629	0,008%	Adoptée
Résolution n°12 – Approbation de la politique de rémunération applicable à Monsieur Antoine Hamon, Directeur général délégué, pour l'exercice 2023	52 779 649	93,385%	3 738 619	6,615%	4 629	0,008%	Adoptée
Résolution n°13 – Approbation de la politique de rémunération applicable aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2023	56 502 673	99,972%	15 582	0,028%	4 642	0,008%	Adoptée
Résolution n°14 – Autorisation consentie au Conseil d'administration, en vue d'acheter des actions de la Société dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions	55 719 219	98,585%	799 750	1,415%	3 928	0,007%	Adoptée

Assemblée générale extraordinaire

Résolution n°15 – Autorisation consentie au Conseil d'administration en vue de réduire le capital social de la Société par annulation des actions détenues en propre dans les conditions prévues aux articles L. 22-10-62 et suivants du Code de commerce	55 113 197	97,513%	1 405 614	2,487%	4 086	0,007%	Adoptée
Résolution n°16 – Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre	51 736 295	91,537%	4 783 204	8,463%	3 398	0,006%	Adoptée

Résolution n°17 – Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre avec ou sans délai de priorité, dans le cadre d'offres au public autres que celles visées au paragraphe 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier	51 564 786	91,234%	4 954 636	8,766%	3 475	0,006%	Adoptée
Résolution n°18 – Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, dans le cadre d'offres au public visées au paragraphe 1° de l'article L. 411 -2 du Code monétaire et financier	51 564 476	91,233%	4 954 856	8,767%	3 565	0,006%	Adoptée
Résolution n°19 – Autorisation consentie au Conseil d'administration en cas d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription, par offres au public, afin de fixer le prix d'émission selon les modalités fixées par l'assemblée générale, dans la limite de 10% du capital par an	51 566 355	91,237%	4 953 047	8,763%	3 495	0,006%	Adoptée
Résolution n°20 – Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription en faveur d'une catégorie de bénéficiaires déterminée	50 993 487	90,223%	5 525 812	9,777%	3 598	0,006%	Adoptée
Résolution n°21 – Autorisation consentie au Conseil d'administration en vue d'augmenter le montant des émissions avec ou sans maintien du droit préférentiel de souscription	50 994 917	90,226%	5 524 475	9,774%	3 505	0,006%	Adoptée
Résolution n°22 – Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue de décider d'augmenter le capital social de la Société dans la limite de 10% du capital, pour rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de sociétés tierces en dehors d'une offre publique d'échange	53 964 542	95,480%	2 554 802	4,520%	3 553	0,006%	Adoptée
Résolution n°23 – Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue de décider d'augmenter le capital social par voie d'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou donnant droit à l'attribution de titres de créances, avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans le cadre d'une offre publique d'échange	51 565 912	91,236%	4 953 392	8,764%	3 593	0,006%	Adoptée

Résolution n°24 – Limitation du montant global des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées immédiatement ou à terme en vertu des 16 ^{ème} à 18 ^{ème} et 20 ^{ème} à 23 ^{ème} résolutions	55 060 593	97,420%	1 458 421	2 580%	3 883	0,007%	Adoptée
Résolution n°25 – Autorisation consentie au Conseil d'administration en vue de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions	51 568 620	91,241%	4 950 737	8,759%	3 540	0,006%	Adoptée
Résolution n°26 – Autorisation consentie au Conseil d'administration pour procéder à des attributions d'actions gratuites existantes ou à émettre sur la base de l'atteinte de critères de performance	51 566 565	91,237%	4 952 834	8,763%	3 498	0,006%	Adoptée
Résolution n°27 – Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BSPCE) avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de la catégorie correspondant aux salariés et dirigeants, soumis au régime fiscal des salariés, de la Société	51 568 746	91,241%	4 950 691	8,759%	3 460	0,006%	Adoptée
Résolution n°28 – Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider une augmentation du capital social par émission d'actions et/ou d'autres valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des salariés et mandataires sociaux de la Société et des salariés des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce adhérents à un plan d'épargne entreprise tel que prévu aux articles L. 3332-1 et suivants du Code du travail	55 825 219	98,772%	694 138	1,228%	3 540	0,006%	Adoptée
Résolution n°29 – Limitation du montant global des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées immédiatement ou à terme en vertu des 25 ^{ème} à 28 ^{ème} résolutions	56 513 663	99,990%	5 710	0,010%	3 524	0,006%	Adoptée

Assemblée générale ordinaire

Résolution n°30 – Pouvoirs pour formalités	56 513 399	99,994%	3 650	0,006%	5 848	0,010%	Adoptée
--	------------	---------	-------	--------	-------	--------	----------------